

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 29 AOUT 2011

Etaient présents : Messieurs BARRAS Jean, VUAILLAT Bernard, HEDUY Christophe, VAN DAMME Alain, Mme DURAFFOURD Catherine, GROSCARRET Jérôme, GROSCARRET Mickaël, JULLIARD Jean-Pierre, MATHIEU Michel.

Excusés : MATHIEU Christine, MM. DOUSSET Matthieu

Secrétaire de séance : M. VAN DAMME Alain.

1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil en date du 11/07/2011.

Aucune modification n'est demandée, il est approuvé.

2/ Camping :

- **Classification** : 3 cabinets ont été sollicités pour nous accompagner dans la classification mais aussi le gain d'étoiles. Le cahier des charges n'étant pas suffisamment précis, un nouveau courrier leur sera transmis afin que ceux-ci proposent une offre adaptée à nos objectifs. Un additif sera également apporté afin que le cabinet retenu puisse dans la limite de ses compétences faire un devis pour la visite sécurité obligatoire (tous les deux ans) des chapiteaux.
- **Travaux** :
L'isolation du plafond des chalets sera à réaliser à l'automne. L'amélioration du chalet d'accueil est différée. L'entreprise Favre a constaté le mauvais montage des radiateurs. Sa réaction est attendue. Une demande sera effectuée auprès d'ERDF afin de baisser et d'ajuster l'ampérage actuel. Cette démarche ne sera possible qu'à la date anniversaire du contrat (au printemps). L'isolation, le changement des radiateurs et la baisse de l'ampérage devraient permettre une baisse significative de la facture ERDF.
Les barrières automatiques sont également à poser rapidement. Les prescriptions de travaux que fera le cabinet retenu, seront également à effectuer rapidement pour l'obtention des étoiles.

3/ -Urbanisme :

- Dossiers d'urbanismes vus depuis le dernier conseil Municipal :

Renseignement d'urbanisme :

- Bordes Jacques – Martin Philippe – Barras Nicole : Rosset
- Lecuelle/Rey : L'Epéry
- Cts Fournier : La Lentillère
- Bertin : La Petite Bossona

Certificats d'urbanisme d'information :

- Rigolet Eliane : L'Epéry
- Cts Mathieu : Le Champcourt
- Lecuelle/Rey : L'Epéry
- Cts Fournier : La Lentillère
- Blanc Pierre : Les Replats Nord

Droit de préemption :

- Cts Ducret : Les Magras
- SIM : VVF Menthières
- Cts Mathieu : Le Champcourt
- Lecuelle/Rey : L'Épéry
- Echange Martin-Bordes-Barras

Déclaration préalable :

- Turbil Maxime : Pose de panneaux solaires

- Les Magras : M. Bretchneider a posé un nouveau permis de construire afin de régulariser la situation actuelle. Ce permis est contesté au Tribunal administratif sur plusieurs points par M. SAUTHIER. La contestation porte principalement sur la pose du permis en lui-même, l'activité agricole de M. Bretchneider et la non activité agro-touristique de Madame Bretchneider sont mis en cause. Conséquences, la commune délibère sur la nécessité de prendre un avocat pour ester en justice. Le Conseil vote à l'unanimité cette démarche.

- Travaux l'Épéry :

L'acquisition et échange de terrains, sur lesquels la route de l'Épéry a été faite il y a déjà de nombreuses années, sont en cours. Sont concernés Mr. DURAFFOURD Jean et succession Gérard DURAFFOURD. Les parcelles sont : face à la maison de Mme Lucie DURAFFOURD, L'accès supérieur en face de Mme Josiane DURAFFOURD et la dernière devant les « gabions » au départ de la route de Menthières.

- Projet route sud à l'Épéry :

Afin de répondre à une demande des habitants du bas de l'Épéry et dans le but de permettre une sortie aisée aux futurs habitants de la zone en chantier, le Maire et A. VAN DAMME, ont reçu, jeudi 18 août les personnes concernées. Le but de la route en projet est expliqué par M. le Maire : Mieux desservir les actuels et futurs habitants du secteur et permettre le passage du chasse-neige et du camion poubelles.

Une ébauche de plan a été présentée à l'assistance. Après divers échanges non constructifs toutes les personnes présentes se sont retrouvées sur place afin d'adapter l'esquisse de tracé aux configurations du terrain et aux diverses remarques formulées. Sur place, le tracé évolue en tenant compte des échanges précédents et au relief mais en gardant les objectifs initiaux. Divers reproches sont à nouveau formulés : Passage ras des terrasses, pourquoi ne pas sortir plus bas au virage sous l'Épéry ?, moins-value pour les maisons... Les habitants proposent une aire de retournement. Les Elus présents trouvent cette solution non réaliste mais acceptent d'en discuter au conseil municipal, après discussion cette option est rejetée à l'unanimité car ne dessert que l'intérêt des maisons du bas du hameau. Elle pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

M. le Maire informe le Conseil qu'un courrier sera adressé aux personnes concernées. Celles-ci devront répondre par oui ou non sur le projet proposé par la commune. Un seul refus mettra fin au projet. Dans ce cas de figure, la route de « l'Épéry sud » s'arrêterait alors au ruisseau.

4/- Travaux Cantonniers et appartement M. JACQUINOD :

- Travaux :

La seconde partie des travaux routiers (enrobé) devraient reprendre semaine 35. Il reste deux secteurs sur Menthières ainsi que l'accès à la « petite bossonna ».

Les travaux au local technique de nos deux Employés continuent. Les cloisons ont été montés et le l'installation électrique de la nouvelle partie devrait reprendre Semaine 35.

La façade est de l'église sera refaite courant septembre (entreprise Dorego). Un devis sera demandé à cette entreprise pour refaire le départ du mur de soutien de l'église.

Les réseaux sur la place de l'église et les améliorations à y apporter vont faire l'objet d'une étude et des devis seront demandés.

L'intervention sera demandée à l'entreprise Mermillon pour changer des chenaux et vérification de la toiture à la mairie.

Le passage de l'épaveuse, la cure de fossés, l'isolation des chalets du camping complètent l'activité automnale.

Appartement M. JACQUINOD :

Des devis seront demandés pour installer des fenêtres double vitrage.

5/ - Vente propriété SALEZ :

La maison et l'exploitation agricole de la famille SALEZ est en vente et visible sur internet. La vente est proposée en deux parties distinctes : maison plus 2 hectares et partie agricole avec deux hectares également. M. le Maire a organisé une réunion à laquelle ont participé la SAFER, la chambre de l'agriculture, la CCPG, Alain MONNET Président de la fromagerie, et des exploitants agricoles. M. SALEZ demande une indemnisation pour l'arrêt de production de lait. Cette démarche diminuerait d'autant les quotas laitiers par lesquels la fromagerie est approvisionnée. La SAFER est mandatée pour gérer les négociations et préempter le cas échéant..

7/ - Taxes

Taxe d'aménagement :

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la taxe pour le CAUE.

Le Conseil décide d'instituer sur l'ensemble de la commune, la taxe d'aménagement au taux de 2%, excepté la zone AU dont le taux est fixé à 20%.

Taxe de densification :

Cette nouvelle taxe incitant à la densification urbaine devra être expliquée plus en détail, le débat et le vote de cette taxe est donc ajourné.

8/- Finances. Admission en non valeur :

M. MIENS, Trésorier à GEX demande l'admission en non valeur la dette de M. BRUANT concernant l'électrification de sa maison prétextant qu'il ne disposait d'aucun bien. Refus de la commune M. BRUANT étant propriétaire de sa maison.

9/- Questions diverses :

Route forestière du crêt d'eau : Le préfet propose de supprimer ce syndicat. Refus du syndicat du crêt d'eau de fusionner et refus du syndicat de la route forestière de se dissoudre. La réponse du Préfet est attendue.

Jumelage Ruffey lès Beaune : 1 douzaine de personnes, dont le Maire était présente à la Revôle des foins. Le troisième week-end de novembre sera organisée la visite de la vente des vins aux hospices de Beaunes. Une information sur le déroulement et l'organisation de cette sortie sera précisée avant que ne soient prises les inscriptions.

Eau de Forens : La CCPG a fait état des demandes de raccordement (12 sur 24 pour l'instant) et des courriers qui ont été échangés avec le président de l'association. La situation actuelle devra évoluer car très pénalisante pour ceux qui sont en attente de branchement.

MARPA : Les pré-inscriptions sont maintenant possibles.

CCAS : Réunion jeudi 1^{ER} septembre.

AFP Ebelly/Monts plats : Regroupement des propriétaires et alpagistes. M. PROTON demande une avance de trésorerie de 1700 euros à la commune. Avance qui sera remboursée dès les subventions actées seront versées. Réponse favorable.

Electricité à la Gendarmerie : Le montant des travaux s'élève à 4628 euros TTC. Il a été proposé aux communes faisant partie de la circonscription de la brigade de participer à ces frais. 50 % pour Chézery et les 50% restants à partager entre les 4 autres communes concernées. Deux réponses positives à ce jour et une réponse négative, relance à prévoir.

Vente de bois :

373 m3 seront proposés à la vente le 27/09/2011 à Nantua.

M. TURBIL à Menthières : Est autorisé à utiliser le poteau EDF pour son alimentation électrique. Une réponse favorable est donnée pour le déneigement de son habitation par la commune et ceci au tarif en vigueur pour les particuliers. Une réponse ultérieure lui sera donnée à ses divers mails.

Affichage : Les trois points situés aux entrées de l'agglomération donnent satisfaction. Il sera nécessaire de compléter le stock de lettres. L'affichage et le stockage du matériel s'y rapportant incombent aux employés communaux.

Limitations de vitesse : Le Préfet demande que lui soit communiqué les éventuelles anomalies concernant les limitations de vitesses au code de la route. Recensement de celles-ci pour envoi.

Débordement de haies : Il est constaté, en de nombreux points, que des haies débordent sur la chaussée ou chemin. Ces débordements peuvent être dangereux par réduction de la visibilité et/ou posent problèmes aux chasse-neige lors de grosses chutes de neige. Un courrier sera adressé aux personnes concernées.

Le Maire,
Jean BARRAS.

Pour le Maire Empêché
L'ADJOINT



Le secrétaire de séance,
VAN DAMME Alain